

BLOTZHEIM Polémique

« À la mémoire d'une victime »

Une réunion publique au sujet du chêne abattu dans une copropriété du village a réuni, vendredi soir, une quarantaine de personnes engagées pour le maintien de la nature en milieu urbain.



Joseph Baumann (Alsace Nature), Pascal Blum et Denise Grunenwald (AQV Regio Trois frontières) : « On peut s'attendre à une compensation. »



Le chêne plusieurs fois centenaire a été abattu. PHOTOS L'ALSACE

Nous sommes réunis ici à la mémoire d'une victime, a lancé Joseph Baumann (Alsace Nature), co-organisateur de la réunion publique, avec AQV Regio Trois frontières. Mais aussi pour analyser les raisons de l'abattage, pour que ce genre de choses ne se reproduise plus. »

« Il y a moyen de protéger des végétaux remarquables »

Le représentant d'Alsace Nature a retracé l'historique de la décision qui a conduit à l'abattage du chêne dans une copropriété de Blotzheim. Tout en expliquant que « rien dans la réglementation n'interdit l'abattage et la décision a été prise dans les règles » et que « les gens attachés à cet arbre étaient absents lors de l'assemblée générale des copropriétaires où la décision a été prise ». Quant à la municipalité, elle n'a pas été mon-

trée du doigt puisqu'elle n'avait pas son mot à dire dans cette décision. « Elle aurait néanmoins pu jouer un rôle de médiateur dans cette affaire », ont regretté les défenseurs de la nature.

Contrairement à ce qu'avait expliqué Jean-Paul Meyer, maire de Blotzheim, sur le fait « qu'en France, on ne peut pas protéger un arbre, il faut protéger toute une zone », Alsace Nature et AQV Regio 3F affirment que c'est bel et bien possible, « en classant le patrimoine naturel dans le Plan Local d'Urbanisme. Il y faut inscrire une servitude. Même en zone constructible, il y a moyen de protéger des végétaux remarquables. Il suffit de dresser un inventaire environnemental et de faire une étude d'impact avant de ficeler un PLU ».

Pour Philippe Wolff, adjoint à l'urbanisme au maire de Rixheim : « Tout ce que vous proposez, nous l'avons déjà fait. Les arbres peuvent être classés. À Rixheim, il y a au moins 50 arbres ainsi protégés. » Un autre intervenant, Ralph Wicky, connu pour son souci de l'environnement, a

évoqué les accords de Kyoto et la Cop 21 : « La France s'est engagée à réduire les émissions de CO2. Or, un arbre est un capteur de CO2. Le ministère de l'Environnement peut obliger une commune à compenser l'abattage d'arbres. »

« Nous sommes tous responsables »

Les organisateurs de la réunion parlent également d'une compensation. Dans le cadre de la révision en cours du PLU à la mairie de Blotzheim, les écologistes invitent la popu-

lation à s'y rendre pour inscrire dans ce document « la création dans le tissu urbain d'un espace boisé classé d'une dimension et qualité proportionnée au chêne détruit ». Mais plusieurs voix dans la salle exprimaient un avis pessimiste : « Les gens n'en ont rien à faire de l'environnement. Ils n'aiment pas les feuilles. » Mais, comme l'a rappelé Joseph Baumann : « Nous sommes tous responsables ! » ■

DETLEV JUPPE

HÉGENHEIM Accueils de loisirs
Les animateurs font leur calendrier



Une belle initiative à la croisée des années... PHOTO DNA-PBM

Déclinant une idée de Cyrielle et Margaux, l'ensemble de l'équipe d'animation des accueils de loisirs de Buschwiller, Hégenheim et Hésingue a décidé de se mobiliser pour proposer un calendrier 2017 haut en couleurs.

Si donner de leur temps pour les autres fait intégralement partie de leur travail au quotidien, c'est sur leur temps libre que les animateurs et directeurs des accueils de loisirs de Hégenheim ont réalisé ce projet artistique et solidaire. Avec le concours de Jean-Jacques Diemer, ils ont souhaité soutenir une association qui

se bat pour réaliser les rêves d'enfants très gravement malades. L'intégralité des recettes de cette vente de calendrier sera ainsi reversée à l'association Rêves. L'association Jeunesse et Avenir invite à découvrir au travers de douze tableaux différents, l'équipe des quarante salariés qui accompagne tout au long de l'année les jeunes et ados pendant les temps périscolaires et les vacances. Les calendriers sont en vente dans les locaux des accueils de loisirs.

► Renseignement auprès de : info@jeunesse-et-avenir.com ou 03 89 70 91 00

BLOC-NOTES

SAINT-LOUIS

Cercle des propriétaires

► JEUDI 22 DÉCEMBRE. Le cercle des propriétaires tiendra sa prochaine permanence à la Maison des associations La Bascule, 2 rue du Maréchal-Foch à Sierentz, le jeudi 22 décembre de 17 h 30 à 19 h. Consultation pour le propriétaire bailleur et le locataire pour les droits et devoirs de chacun. Elle sera tenue par le président Gilbert Spéry. Les propriétaires et copropriétaires peuvent aussi se manifester par courrier au Cercle des propriétaires et copropriétaires du pays de Saint-Louis, 12 rue des Vignes, 68 730 Ranspach-le-Bas. Internet : www.cercleproprietaires.com. E-mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr. Tél. 03.89.68.41.98.

SIERENTZ

Cinéma

► MARDI 20 DÉCEMBRE. Le film Captain Fantastic, de Matt Ross, sera projeté mardi 20 décembre à 20 h à la salle des fêtes de Sierentz. Dans les forêts de l'Ouest des États-Unis vivant isolé, un père dévoué à ses six jeunes enfants a consacré sa vie entière à faire de ses enfants des adultes extraordinaires. Mais le destin frappe cette famille : ils doivent abandonner ce paradis qu'ils avaient créé et cette éducation est remise en cause.

STETTEN

Mairie fermée

► A PARTIR DU 22 DÉCEMBRE. Le secrétariat de la mairie de Stetten sera fermé du 22 décembre au 2 janvier inclus. En cas d'urgence, contacter le

mairie au 03.89.68.03.16 ou un de ses adjoints.

LEYMEN

Mairie et agence postale fermées.

► A PARTIR DU 23 DÉCEMBRE. Les bureaux de la mairie et de l'agence postale communale de Leymen seront fermés du vendredi 23 décembre au mardi 3 janvier. Une permanence sera assurée en mairie le samedi 31 décembre, de 10h à 12 h, pour les inscriptions sur la liste électorale. Les colis ou autres envois recommandés pourront être retirés au centre de tri à Hésingue, 75 rue de Saint-Louis (Tél. : 3631 ou 3634 pour le courrier des entreprises). En cas d'urgence, prendre contact avec le maire au 06.70.12.61.64, ou avec l'un de ses adjoints. Les permanences du maire et des adjoints reprendront le vendredi 29 janvier.

WENTZWILLER

Syndicat des eaux

► A PARTIR D'AUJOURD'HUI. Le secrétariat du syndicat des eaux (Siaep) de Buschwiller, Folsensbourg, Wentzwiller sera fermé pour congés jusqu'au lundi 2 janvier inclus. Durant cette période, le président n'assurera pas de permanence le mardi après-midi. En cas de besoin, les numéros de téléphone des responsables du Siaep sont affichés sur la porte du syndicat. Le bureau sera à nouveau ouvert aux horaires habituels à partir du mardi 3 janvier, à savoir le mardi de 8 h 15 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 et le lundi de 8 h 15 à 11 h 30. Les permanences du président ont lieu le mardi après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30.

KEMBS Eglise Notre – Dame Kembs-Loeclé

La crèche fait peau neuve

La belle crèche qui est exposée lors des fêtes de Noël dans l'église Notre-Dame de la Maternité à Kembs-Loeclé avait « pris un peu de l'âge » selon André Ribsten, président du Conseil de fabrique...

L'étable divine avait « grand besoin que l'on reprenne un peu soin d'elle ». D'autant que personne ne le savait... mais saint Joseph était absent depuis maintes années ! Et l'enfant Jésus était dans un très mauvais état. Le Conseil de Fabrique a donc trouvé vraiment important et primordial d'investir dans une crèche et ses « santons ». Plusieurs options s'offraient à lui. Achat d'une nouvelle crèche et santons plus modernes, ou restauration de l'ancienne. Au lendemain de deux années de réflexion et à l'unanimité, les membres du conseil ont opté



La nouvelle jeunesse d'une crèche à découvrir à Loeclé PHOTO DNA-PB-M

pour la réalisation des deux personnages défilants, saint Joseph et l'enfant Jésus. Par ailleurs, la décision a été prise d'investir dans la restauration des santons

afin de leur redonner, à eux aussi, une « nouvelle jeunesse ». Un beau travail réalisé par Pascal Bosshardt de l'atelier de sculpture sur bois de Thannenkirch.

L'église Notre Dame de Kembs-Loeclé sera notamment ouverte le lundi 26 décembre (la Saint Etienne) de 14 à 17 heures. ■

PB-M.